

CONSEIL NATIONAL DU CUIR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 MARS 2015

La filière française du cuir invitée d'honneur du salon APLF-MM&T, l'évènement mondial des industries du cuir.

Du 30 mars au 1^{er} avril 2015 à Hong-Kong

La France sera à Hong-Kong le pays à l'honneur de la prochaine édition de l'APLF-MM&T, le salon mondial des industries du cuir. 93 pays seront présents avec leurs exposants, fournisseurs de peaux brutes et cuirs finis, spécialistes de composants chimiques, technologies et services aux entreprises du secteur. Plus de 18 000 visiteurs sont attendus venant du monde entier.

Les entreprises françaises du cuir parmi les premières à l'export



© Valéry Damnon



© Jour Férié Paris

La reconnaissance de l'industrie française du cuir au salon APLF-MM&T est due à la qualité et aux bonnes performances de ses entreprises à l'international et tout particulièrement en Asie avec laquelle elles entretiennent des relations commerciales privilégiées. Les tanneurs mégissiers français fournissent en priorité les grandes marques de luxe et contribuent fortement au Made in France.

L'ensemble de la filière s'exporte pour 36% en Asie, notamment en Chine, à Hong-Kong, au Japon et à Singapour. Sur le marché mondial du cuir, la France est le 4^{ème} exportateur, tous secteurs confondus. Hong-Kong est le deuxième de ses clients avec 13% des exportations.

La filière française est à la première place mondiale pour les cuirs finis de veaux et exotiques, 20% des exportations de la Tannerie-Mégisserie se font en Asie.

Les performances des entreprises françaises de négoce du cuir sont également excellentes, la France étant le 3^{ème} exportateur mondial de cuirs et peaux bruts avec 6,1% en valeur des échanges mondiaux.

La maroquinerie française est toujours très prisée à l'international (50% de ses exportations se font en Asie) et se place à la 3^{ème} place des exportateurs d'articles de maroquinerie, ce qui représente un peu moins de 10% des exportations mondiales.

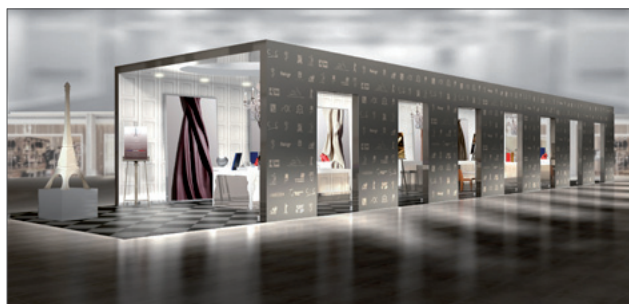




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le **CONSEIL NATIONAL DU CUIR** met en scène la filière française du cuir à la manière d'une galerie d'art

Le **CONSEIL NATIONAL DU CUIR** a réalisé un stand de 130 m², au cœur du pavillon français où sont installés les 41 stands des fournisseurs français conduits par la Fédération Française de la Tannerie-Mégisserie (FFTM) et du Syndicat Général des Cuirs et Peaux (SGCP).



La mise en scène a été conçue à la manière d'une galerie d'art contemporaine. Des photographies de 2,50m de hauteur montreront la diversité et la qualité du cuir français, des tableaux lumineux présenteront l'excellence du savoir-faire et 10 écrans projeteront les témoignages de créateurs issus des grandes marques françaises.

L'avenir de la filière sera incarné par l'exposition d'objets exceptionnels, confectionnés avec du cuir français aux couleurs du drapeau tricolore. Ils sont réalisés par 10 jeunes

entrepreneurs labellisés ADC (au-delà du cuir*). Les visiteurs pourront découvrir des sacs en forme de pomme de la marque Apologie, un coffre à champagne en galuchat de Maltier le Malletier, ou encore un jeté de fleurs en origami cuir de Sophie Marionnet...

Retrouvez

- Les 10 entrepreneurs labellisés ADC sur www.audeladucuir.com
- Les exposants de FFTM sur www.leatherfrance.com
- Les exposants du SGCP sur www.sgcp.net (le nouveau site sera en ligne le 15 mars)

Le Conseil National du Cuir

La confédération regroupe 19 fédérations ou syndicats professionnels depuis l'élevage jusqu'à la distribution des produits finis et anime l'ensemble de la filière française du cuir.

La filière française du cuir

- 8 000 entreprises
- 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 70 000 personnes salariées dans les industries du cuir, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, de la distribution d'articles de cuirs.
- 1^{er} producteur mondial des cuirs finis de veau et exotiques
- 3^{ème} exportateur mondial de cuirs et peaux bruts
- 13^{ème} exportateur de cuirs finis
- 3^{ème} exportateur mondial d'articles de maroquinerie

* ADC, au-delà du cuir est une association qui réunit les principaux professionnels de la filière Cuir. Elle a été créée par le Conseil National du Cuir et la Fédération Française de la Chaussure et bénéficie du soutien financier de CTC. Ce dispositif a pour objectif de soutenir une dynamique dans les métiers du cuir en favorisant l'émergence de nouveaux entrepreneurs et en valorisant la créativité et la production française. Créée en 2012, ADC propose des missions d'accompagnement et de conseils élargis. Il encadre à ce jour 20 jeunes entrepreneurs Chaussure, Maroquinerie et Objets en Cuir.

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka
Pour toute demande de visuels, merci de nous contacter

Conseil National du Cuir 105, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
Contact Presse : Aurélie Metharam / Tel : +33 (0)1 43 59 05 69 / ametharam@sicgroup.com
www.conseilnationalducuir.org

